



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ÉTAT

### **Tourisme régional durable : le Conseil d'État soutient la création d'un parc de loisirs « quatre saisons » à Sainte-Croix**

**Le Conseil d'État contribue au renforcement de l'attractivité du Balcon du Jura en soutenant la création du parc Alti'Loisirs et la rénovation de la piscine des Replans à Sainte-Croix. Ce projet novateur, unique en Suisse romande, qui conjugue activités de loisirs familiales et durabilité, bénéficiera d'une aide à fonds perdu cantonale de 3,7 millions de francs, issus du crédit-cadre dédié au développement d'un tourisme régional durable, et d'un prêt fédéral (LPR) du même montant.**

Porté par la Commune de Sainte-Croix, avec le soutien financier de la commune du Bullet, et en partenariat avec la société Alti'Loisirs Sàrl, ce site proposera des infrastructures uniques : une tyrolienne à virage (Rollglider), première en Suisse, une tour d'accrobranche de 16 mètres, une piste de bouées synthétiques ainsi qu'un nouveau bâtiment d'accueil avec restauration. La piscine des Replans, déjà rénovée, bénéficiera d'une couverture et d'un nouveau système de chauffage à haute efficacité énergétique.

Situé sur la route menant aux Rasses, ce projet emblématique s'inscrit dans le « master plan » touristique du Balcon du Jura et participe au développement d'une offre touristique « quatre saisons » adaptée aux défis générés par les changements climatiques. Avec un objectif de fréquentation annuelle situé à 35'000 visiteurs dès la 3<sup>e</sup> année, il représente un atout stratégique pour l'économie locale et le rayonnement de la région.

*« Avec Alti'Loisirs, le Nord vaudois se dote d'une offre familiale et durable, en cohérence avec l'identité touristique du Balcon du Jura et de notre région. L'ADNV salue les investissements consentis par les partenaires de ce projet dans une infrastructure qui profitera autant aux habitants de Sainte-Croix et Bullet qu'aux visiteurs. Ce projet contribuera au dynamisme économique régional et ouvre la voie à de nouvelles réalisations de même envergure dans notre secteur d'activités »,* souligne Stéphane Costantini, Président de l'Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV).

*« Ce soutien concrétise la vision du Conseil d'État : développer un tourisme régional durable et diversifié, capable de s'adapter aux évolutions climatiques et de créer de la valeur sur le long terme. C'est en accompagnant les communes et leurs partenaires que nous construisons l'avenir touristique du canton »,* déclare Isabelle Moret, conseillère d'État, cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP).

Grâce à un fort engagement des autorités locales, Alti'Loisirs contribuera au maintien et à la création d'emplois, à la mise en valeur des produits régionaux ainsi qu'à de nouvelles synergies avec l'offre touristique existante (hébergements, culture, mobilité douce et active, etc.). L'investissement total consenti par l'ensemble des parties prenantes au projet s'élève à 10,7 millions.

Avec ce soutien, représentant 35% du financement, le Conseil d'État met en œuvre sa volonté de promouvoir un tourisme régional durable et diversifié, priorité figurant dans le programme de législature 2022-2027.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 28 août 2025

#### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat, [021 316 61 82](tel:0213166182)

DEIEP, Raphaël Conz, chef de service, Service de la promotion de l'économie et de l'innovation, [021 316 58 23](tel:0213165823)

Stéphane Costantini, Association pour le développement du Nord Vaudois, [024 425 55 21](tel:0244255521)